

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBÉREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

❧❧❧

**4 - MONUMENT AUX MORTS – APPPOSITION DE NOMS DE SOLDATS OUBLIES
DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET RENOVATION**

Monsieur le Maire expose que, par délibération du 28 septembre 2017 (rapport n° 2), le Conseil Municipal a accepté, sur la proposition du Cercle Généalogique des Pyrénées-Atlantiques, de compléter la liste des morts pour la France, sur le monument aux morts du Jardin Public de :

- Calixte BERGUERY,
- Pierre BOILA,
- Gaston-Pierre CAZALIS,
- Jean LASSALLE,
- Pierre LASSERRE.

Depuis lors, divers renseignements nous ont été donnés par des historiens locaux, d'où il ressort :

- Calixte BERGUERY n'est pas mort à la guerre, mais s'est expatrié.
- Gaston-Pierre CAZALIS est déjà inscrit sur le monument.
- Jean LASSALLE figure sur le monument aux morts de Saint-Palais.
- Pierre LASSERRE figure sur le livre d'or des pensions de Caen.

De par l'application de la réglementation, ces noms ne peuvent être inscrits sur le monument aux morts d'Oloron Sainte-Marie.

Par contre :

- Pierre BOILA est bien manquant.
- Raymond SANZ a aussi été oublié car, mentionné dans le livre d'or de l'école de Sainte-Marie, il n'apparaît sur aucun monument aux morts français.

Il convient donc de substituer à la liste précédemment votée, une nouvelle liste ne comprenant que deux noms : Pierre BOILA et Raymond SANZ.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 14 novembre 2017.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 17/11/2017



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 17/11/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/11/2017